

NOUVEAU FONDS D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES DE LA MRC DE JOLIETTE

Joliette, lundi 6 avril 2020 – vendredi dernier, le ministère de l'Économie et de l'Innovation annonçait une nouvelle mesure de 150 M\$ pour aider les petites et moyennes entreprises du Québec, administrée directement par les MRC de la province. Cette annonce est accueillie positivement par le préfet de la MRC de Joliette, M. Alain Bellemare, et les autres maires et mairesses du territoire.

« Dans la MRC de Joliette, cette nouvelle enveloppe représente un montant d'un peu plus de 1 million de dollars pour soutenir nos PME. Ce financement prendra la forme de prêts et permettra de soutenir le fonds de roulement des entreprises affectées par la situation actuelle liée à la Covid-19. Elles seront ainsi en mesure de maintenir et consolider leurs activités. Sur notre territoire, c'est notre Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ) qui va administrer ce fonds ».

UN NOUVEL OUTIL FINANCIER POUR GÉRER LA CRISE

Le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, nom de ce nouveau fonds, permettra de soutenir les PME qui éprouvent des difficultés financières provoquées par la crise de la COVID-19. Il vise principalement celles qui ont des besoins de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$ pour leur fonds de roulement. Ce programme de prêts sera disponible pour toutes les entreprises, de tous les secteurs d'activités, y compris les coopératives et les entreprises de l'économie sociale ayant des activités marchandes. « Ce nouvel outil financier déployé à l'échelle locale vient compléter les mesures déjà existantes au niveau des ministères. Il vient donner un outil de plus au niveau local ce qui est important » ajoutait monsieur Bellemare.

Pour madame Mailhot, présidente de la CDÉJ, « cette aide additionnelle aux outils déjà en place est essentielle puisque de plus en plus d'entreprises de la MRC de Joliette recherchent un soutien financier en raison de la crise. Depuis vendredi, c'est déjà plus d'une vingtaine d'entreprises qui nous a contactés pour se renseigner ». L'équipe de la CDÉJ, qui est mandatée par la MRC pour accompagner les entrepreneurs locaux, est disponible pour répondre aux besoins des entrepreneurs. Madame Mailhot précise que le point de service de la CDÉJ sur la rue Lanaudière à Joliette est fermé, mais que l'ensemble des employés sont joignables par courriel ou au téléphone.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Elle invite les entreprises du territoire de la MRC de Joliette à entrer directement en contact avec les professionnels de la CDÉJ afin de recevoir un accompagnement, de s'informer sur ce nouvel outil et de bénéficier des services-conseils tout à fait gratuitement. « Bien que certains détails techniques soient encore à régler puisque l'annonce de ce nouveau fonds s'est faite vendredi matin, nous travaillons fort à rendre ce nouveau programme disponible le plus rapidement possible ».

Consultez la page cdej.ca/mesures-covid-19 pour plus de renseignements sur ce nouvel outil financier et un rappel de toutes les mesures annoncées par les différents paliers gouvernementaux.

- 30 -

Sur la photo : Mme Ginette Mailhot, présidente de la CDÉJ et M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette

Source

Adèle Lavallée

Coordonnatrice stratégies marketing et communication

Corporation de développement économique de la MRC de Joliette

communication@cdej.ca

450 752-5566 poste 7